



# Le C.E.C.M.M

est heureux de vous convier à la  
11<sup>ème</sup> édition du

## « Trophée Chiroquois FLEURET »

Catégories Homme et Dame M9, M11 et M13 individuel

*Une rencontre interclubs sera organisée pour les M7*

**Dimanche 03 Décembre 2017**

*Challenge référence comptant pour le classement départemental du 91*



**Complexe Sportif Jesse Owens  
Avenue de l'Europe  
91380 CHILLY-MAZARIN**

# REGLEMENT DE L'EPREUVE

**Arme :** Fleuret électrique (sauf pour les poussins 2008, au fleuret ordinaire)

## **Horaires et inscriptions :**

|  |              |
|--|--------------|
| <b>M7 &gt; né(e)s en 2011 et 2012:</b>   | <b>13h30</b> |
| <b>M9 &gt; né(e)s en 2009 et 2010:</b>   | <b>12h30</b> |
| <b>M11 &gt; né(e)s en 2007 et 2008:</b>  | <b>08h30</b> |
| <b>M13 &gt; né(e)s en 2005 et 2006 :</b> | <b>10h30</b> |

Les engagements devront obligatoirement se faire avant le vendredi 01 Décembre 23h59 sur l'extranet de la FFE.

**Droit d'inscription : 8€**  
**(majorée à 16€ si inscription hors extranet, sous réserve de présentation d'un justificatif de prise de licence)**

**Matériel :** Celui-ci devra être en conformité avec le règlement de la FFE

- tenue, sous cuirasse et masque 350 N obligatoire.
- M7 : lame 0 sec
- M9 : lame 0 électrique
- M11 : lame 0 ou 2 électrique
- M13 : lame 2 électrique

## **Formule :**

- M9/M11/M13 : 1 tour de poule de 6 ou 5 suivi d'un tableau d'élimination direct sans repêchage
- M7 : répartition par groupe de 8, constitution de 2 poules de 4, suivi d'un petit tableau de 8

## **Directoire technique :**

Il sera composé sur place et pourra être amené à prendre toute décision utile en conformité avec le règlement de la FFE, et ce pour le bon déroulement de l'épreuve.

## **Arbitrage :**

Pour le bon déroulement de l'épreuve, **tout club engageant au moins 4 tireurs de la même catégorie (garçons et filles réunies) devra présenter un arbitre. Le CECMM se réserve le droit de refuser les tireurs en cas de non respect de cette règle fédérale.**

## **Récompenses :**

Les 8 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Tous les M7 se verront remettre une médaille.

Un trophée du meilleur club sera attribué. Le classement se fera sur les 2 meilleurs tireurs de chaque catégorie (hors M7) les podiums rapportant un bonus de 15 pts pour le 1<sup>er</sup>, 10 pts pour le 2<sup>ème</sup> et 5 points pour le 3<sup>ème</sup>

1 point par participant M7 sera également attribué aux clubs.

Le club possédant le plus de points se verra remettre le trophée et en aura la garde durant 1 an.

## **Buvette :**

Une buvette vous accueillera pendant toute la durée de la compétition.

## **Renseignements :**

C.E.C.M.M  
Mtre Yann POULIN : 06.31.35.53.09  
mail : [cecmm91@gmail.com](mailto:cecmm91@gmail.com)

